

**La Ville de Dinan (Côtes-d'Armor, Bretagne), 15 000 habitants, chef-lieu d'arrondissement, ville d'art et d'histoire, ville-centre d'une agglomération de 103 000 habitants,**

**Recrute**  
**Un-e Agent-e de Surveillance de la Voie Publique**

**Emploi Permanent**  
**A pourvoir à compter du 1er avril 2025**

La Police Municipale de Dinan est aujourd'hui composée de :

- 9 policiers municipaux répartis en 2 brigades
- 3 agents de surveillance de la voie publique
- D'une secrétaire de direction/agent d'accueil

Les Agents de Surveillance de la Voie Publique sont mobilisés (40H par semaine avec RTT) pour répondre aux sollicitations d'interventions selon une amplitude horaire de :

- 08h à 12h & 14h à 18h, le lundi (2 lundis/3) et samedi (1 samedi/3)
- 08h à 12h & 13h à 17h ou 09h à 13h & 14h à 18h, le mardi, mercredi et vendredi,
- 07h à 15h, le jeudi (marché).

Suite à une mutation, la Ville de Dinan recrute un-e Agent-e de Surveillance de la Voie Publique.

**LES MISSIONS CONFIEES :**

Placé-e sous l'autorité du Maire et sous la direction du chef de service de la police municipale, vous assurerez notamment :

- Le contrôle du stationnement payant, réglementé et gênant,
- Les rôles de placier et régisseur suppléant des Droits de place (Marchés, fête foraine, terrasses, étalages et autres festivités),
- La gestion administrative et surveillance des marchés, foires, terrasses et étalages et autres festivités,
- La surveillance des entrées et sortie d'écoles,
- L'accueil Police Municipale (Physique et téléphonique),
- La rédaction des arrêtés municipaux (Occupation domaine public, ...),
- La rédaction de courriers divers,
- La consultation et extraction de vidéo protection,
- Une assistance, lors d'évènements exceptionnels, aux agents de Police Municipale dans leurs missions, conformément aux textes et lois en vigueur (ATPM).

**LE PROFIL RECHERCHE :**

- Maîtrise de la réglementation en vigueur
- Bonne qualité rédactionnelle
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels spécifiques ASVP
- Aptitude au travail en équipe
- Autonomie et sens de l'organisation
- Maîtrise de soi et faculté d'adaptation

### **Moyens mis à disposition**

- Gilet pare-balles individuel,
- Scooters,
- Procès-verbal électronique sur smartphone,
- Logiciel métier,
- Radio et téléphone individuels,
- Accès à 2 heures de sport tous les 15 jours,
- Système de vidéo protection composé d'environ 90 caméras et en cours de développement.

Date de prise de poste : **Poste à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025**

Comment candidater ?

Lettre de motivation et CV à adresser, **avant le 10 février 2025**, à l'attention de M. le Maire par mail à : [recrutement@dinan.fr](mailto:recrutement@dinan.fr) ou par courrier déposé à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville  
Direction des Ressources Humaines  
21 rue du Marchix  
22100 DINAN

**Rémunération** en référence à la grille indiciaire des adjoints administratifs (Cat. C) + régime indemnitaire sous conditions + CNAS + possibilité d'adhésion au contrat-groupe complémentaire santé et prévoyance.

**Renseignements complémentaires sur le poste** : M. Tony Crespin, Chef de la Police Municipale, par mail à [t.crespin@dinan.fr](mailto:t.crespin@dinan.fr) ou par téléphone au 02 96 39 57 57